

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
27 mars 2000

Original: français

**Lettre datée du 24 mars 2000, adressée au Président
du Conseil de sécurité par le Représentant permanent
du Togo auprès de l'Organisation des Nations Unies**

En référence au rapport du Groupe d'experts créé en application de la résolution 1237 (1999) du 7 mai 1999 du Conseil de sécurité (S/2000/203) et au débat public organisé le 15 mars 2000 par le Conseil de sécurité sur la situation en Angola, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que, réuni en Conseil des ministres le mercredi 22 mars 2000 sous la présidence du chef de l'État, le Gouvernement togolais a décidé de mettre en place une commission d'enquête chargée d'examiner point par point les allégations proférées contre le Togo.

Cette commission d'enquête sera présidée par le garde des sceaux, Ministre de la justice, et composée du Ministre de la défense nationale, du Ministre des affaires étrangères et de la coopération, du Ministre de la communication, du Ministre de l'intérieur et de la sécurité et du Ministre des transports.

Je saisis cette occasion pour demander à nouveau que me soient communiquées au plus tôt toutes précisions sur les allégations contenues dans le rapport du Groupe d'experts (sources des informations, dates et lieux précis des faits évoqués, type et immatriculation des aéronefs présumés impliqués, etc.) ainsi que tous les éléments audio/vidéo sur lesquels le Groupe d'experts s'est basé pour préparer son rapport.

Bien entendu, ces éléments audio/vidéo doivent être des copies des originaux complets et non édités.

Tous ces documents et informations détaillés sont nécessaires à la bonne réalisation de la mission assignée à la commission d'enquête.

J'en profite pour réaffirmer la pleine disponibilité du Gouvernement togolais à coopérer activement avec le Comité des sanctions et le Conseil de sécurité.

Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(Signé) Roland Y. **Kpotsra**